

» SAFC-FTO-17

Participer à la mise à l'eau et connaître les dangers d'une embarcation à moteur



Nombre d'équipiers



Matériel

EPI de base



Introduction

L'utilisation d'une embarcation de secours constitue une compétence essentielle lors des interventions en milieu aquatique ou inondé. Elle permet d'assurer le sauvetage, la reconnaissance, l'évacuation ou le transport de victimes et de personnels dans des conditions de sécurité optimales. Un SAFC doit connaître son rôle afin de garantir une intervention efficace et sécurisée.



Objectifs

Lors d'intervention nautique l'utilisation de bateau motorisé peut être nécessaire afin d'accéder à une victime ou de sécuriser une zone d'intervention. Par conséquent le SAFC doit participer à la mise à l'eau de ces moyens et connaître les règles d'utilisations et de sécurité.



Risques

Le premier risque est d'être renversé ou écrasé lors des manœuvres du véhicule pendant la mise à l'eau, le deuxième risque est celui d'être percuté par le moyen nautique en mouvement sur l'eau et le troisième pouvant être mortel est le risque de coupure par l'hélice.

Les bateaux n'ont pas tous la même motorisation certains ont des turbines d'autres des hélices. Lors d'utilisation des moyens nautiques, il est important de bien informer l'ensemble du personnel afin de prendre les mesures de sécurité nécessaire (garder une distance de sécurité et/ou pas de passage au-dessus des plongeurs ou SAFC immergés, approche toujours au point mort...)



Mise en oeuvre

1. Anticiper la mise à l'eau :
Si ce n'est pas déjà le cas, déterminer une mise à l'eau à proximité du site d'intervention.
2. Participer à la mise à l'eau :
Vous devez vous mettre à la disposition du COD 4 et si besoin participer aux tâches suivantes :
 - Le guider pour ses manœuvres.
 - Retirer la plaque d'immatriculation.
 - Détacher les sangles.

- Abaisser le moteur.
- Mettre en place les bouchons de vidange.
- Faciliter la mise à l'eau du moyen nautique en le tenant par le bout

3. Rôle de matelot sur le moyen nautique :

Dans le cas où le COD 4 est seul (celui-ci ne doit en aucun cas quitter son poste tant que le bateau n'est pas amarré), vous pouvez vous retrouver comme matelot (aide) sur le moyen nautique, pour cela vous serez amené à faire certaines tâches :

- Exécuter les manœuvres nautiques (appareillage, accostage et remorquage).
- Il assure en plus du pilote une surveillance autour du moyen nautique.
- Participer à la récupération d'une victime ou d'un SAFC
- Veiller de la sécurité des personnes à bord.
- Connaître des nœuds simples (cabestan, nœud de chaise...



Particularité

Au sein du SDIS 42, il y a 4 sortes de bateau, le Bateau Pompes de Sauvetage (BPS), le Bateau Moyen de Sauvetage (BMS), le Bateau Léger de Sauvetage (BLS) et les Embarcation Sans Permis (ESP).

Le BPS est basé sur le Rhône, il n'est sorti de l'eau que pour des révisions. Les BMS sont sur remorque afin d'être déplacé rapidement mais il faut une mise à l'eau identifiée et aménagée pour leur mise à l'eau.

Les BLS et ESP sont également sur remorque mais être portés pour des mises à l'eau non identifiées ou difficiles.

De plus, une vigilance renforcée est nécessaire dans les situations suivantes :

- Courant important ;
- Crue ou inondation ;
- Navigation de nuit ;
- Faible visibilité (brouillard, pluie) ;
- Présence d'obstacles flottants ou immergés ;
- Vent fort ;
- Berges instables ;
- Victime paniquée ou inconsciente ;
- Embarquement ou débarquement sur terrain difficile ; interventions avec plusieurs embarcations.



Points clés

- Porter les équipements de protection individuelle réglementaire.
- Réaliser une reconnaissance avant toute mise à l'eau.
- Choisir la méthode de mise à l'eau la plus sûre.
- Maîtriser les principaux nœuds d'amarrage.
- Respecter les consignes du pilote.
- Maintenir une communication permanente entre les équipiers.
- Interrompre immédiatement la manœuvre si la sécurité n'est plus garantie.